

- Prendre connaissance des **conditions générales de vente** de la SA Dynamized Technologies (sur le site web du Biodynamizer® [www.biodynamizer.com](http://www.biodynamizer.com) et rajoutées à chacune de nos factures).
- Vérifier que les appareils soient connectés de façon professionnelle par un **installateur agréé** ayant une assurance responsabilité professionnelle et ceci directement au compteur d'eau de ville délivrant une qualité d'eau légalement potable selon la législation locale en vigueur du pays du lieu de placement du filtre. Pour l'Union Européenne cela correspond à la « Directive européenne sur l'eau potable 98/83CE 1998 ».
- Etant donné que les appareils de filtration et dynamisation d'eau n'adoucissent pas l'eau il est important de procéder à un **entretien annuel standard des boilers et chaudières** (chaleur à régler entre 50°C-55°C) !
- Les appareils vendus par Dynamized Technologies **ne peuvent pas être précédés d'un adoucisseur d'eau** (sinon, les médias filtrants du filtre risqueraient d'être saturés par les ions de sodium et les tuyaux en cuivre du dynamiseur risqueraient d'être corrodés). Si votre eau de ville contient **plus de 40°f** (eau très dure), alors il est conseillé de prévoir un traitement supplémentaire du calcaire adapté à cette situation.
- En cas d'alimentation de l'eau d'une **piscine** par de l'eau dynamisée: vérifier avec le pisciniste la compatibilité du système de filtration de la piscine avec une eau filtrée et dynamisée qui est une eau non adoucie (dont le calcaire n'a pas été retiré, seuls les polluants ont été filtrés/retenus par le filtre).
- L'utilisation des appareils vendus (filtre & Biodynamizer®) doit se faire dans le cadre d'un usage strictement **privé** et domestique, sauf acceptation explicite et par écrit de la SA Dynamized Technologies !
- En cas de retour de **congés** ou période de stagnation prolongée de 2 à 3 jours de l'eau dans les tuyaux, nous vous recommandons de laisser couler l'eau du robinet pendant minimum **5 minutes** sans consommer l'eau filtrée & dynamisée comme eau de boisson.
- Les appareils peuvent être facilement **déplacés** par les clients en cas de déménagement (ceci grâce au raccordement de ceux-ci via bypass et vannes en amont et en aval des appareils).
- Le client devra se conformer aux instructions de **remplacement des cartouches** de filtration renseignées par le fabricant des filtres vendus (tant en ce qui concerne leur capacité de filtration (exprimées en m<sup>3</sup>) qu'en ce qui concerne la durée de vie de ces cartouches (exprimées en années).
- Si votre eau de ville contient **plus de 40°f** (eau très dure), alors il est conseillé de prévoir un traitement supplémentaire du calcaire adapté à cette situation.
- Etant donné que les appareils de filtration et dynamisation d'eau n'adoucissent pas l'eau il est important de procéder à un entretien annuel standard des **boilers et chaudières** (chaleur à régler entre 50°C-55°C) !





- Pour le **fer à repasser**, utiliser de l'eau distillée provenant du sèche-linge afin d'éviter qu'il ne se bouche (procédure standard),
- Pour les **robinets**, donner un coup de chiffon (le cas échéant avec du vinaigre blanc) tous les 15-30 jours à la sortie d'eau de vos robinets (ceci est un entretien standard des robinetteries), immerger les mousseurs dans du vinaigre blanc,
- Pour les **pommeaux de douche**, les tremper tous les 6 mois dans du vinaigre blanc afin de détartrer leurs orifices (ceci est un entretien standard),
- Pour les **bouilloires** ou les **cafetières**, ne pas laisser bouillir l'eau à 100 °C (60-70°C est nettement suffisant), car la vapeur d'eau a tendance à faire précipiter le calcaire. Renouveler l'eau pour chaque chauffe + nettoyer régulièrement le fond du contenant avec du vinaigre blanc afin de le détartrer. Ceci est un entretien standard en fonction du revêtement intérieur « *coating* » des appareils,
- En ce qui concerne le **lave-vaisselle**, entretien standard : liquide de rinçage (nettoyant & dégraissant), tablettes pour lave-vaisselle pour la brillance des verres, sel régénérant lave-vaisselle, nettoyage régulier du filtre du lave-vaisselle ; en cas d'eau très dure, utiliser de l'acide citrique cristallisé (en combinaison avec les tablettes),
- Pour les **parois de douche** (nettoyage normal),
- Les **carafes d'eau**, nettoyer le fond avec du vinaigre blanc ou de l'acide citrique cristallisé dilué dans de l'eau,
- Le **lave-linge**, vous pouvez continuer à utiliser un assouplissant (mais il sera moins nécessaire).

